



## AP français en 4ème

publié le 12/10/2016

---

1er trimestre : domaine de la maîtrise de la langue française.

Les séances d'accompagnement personnalisé en français, en classe de 4ème, ont pour but de permettre aux élèves de travailler l'orthographe grammaticale (accords de verbes, de participes passés, distinction des terminaisons homophones -er, -é, -és, ais, etc.).

A travers la réactivation de règles simples et d'exercices de systématisation (en groupe ou de manière individuelle), le but est d'amener les élèves à réfléchir sur leur écrit, à le corriger et l'améliorer de manière autonome. A la fin du premier trimestre, les élèves auront donc une méthode leur permettant d'adopter une posture réflexive face à l'orthographe grammaticale de l'écrit produit.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**